



Politique salariale 2022

Stop ou encore ?



Les réunions de négociations salariales ont commencé. Mais très vite, la situation s'est bloquée. Après avoir « remercié chacune et chacun d'entre nous pour le travail accompli », Olivier Andriès et Ross McInnes, dans leurs vœux aux « collègues de Safran », nous annoncent « qu'aujourd'hui le pire est derrière nous ». Pourtant, ce sont les pires propositions salariales qui nous sont proposées. **A vous de juger.**

L'augmentation générale doit permettre de maintenir le pouvoir d'achat de tous les salariés. L'inflation est de **2.82%** (source INSEE, indice des prix à la consommation, ensemble des ménages en France hors tabac, série 1763852) L'inflation harmonisée est de **3.39%** (source INSEE, série 1759971). Elle permet de comparer l'inflation de tous les pays européens en utilisant la même règle de calcul. L'augmentation générale proposée à 1.4% est donc une forte baisse de pouvoir d'achat. Jamais un tel écart n'a été proposé.

Alors, stop ou encore ?



Le **talon** permet d'assurer un complément d'augmentation générale pour les bas salaires. Mais avec un **talon** de **35€**, ce complément n'est au maximum que de 7.26€
Ce talon n'est même pas au niveau de l'augmentation du SMIC à 35H sur un an, soit 48.53€



Alors, stop ou encore ?

L'impact total de l'augmentation générale sera compris entre 38.74€ et 65.03€ suivant le salaire de chacun. Et cette augmentation générale ne concerne toujours pas les salariés niveau 6, les ingénieurs et les cadres.

Alors, stop ou encore ?



La **grille de salaire** permet de définir un salaire minimum en fonction de la qualification. Pour ne pas dévaloriser les qualifications, elle doit évoluer au moins comme le SMIC. Sur un an, le **SMIC** a évolué de **3.12%**
La revalorisation de la grille proposée à 1.4% est une smicardisation des qualifications. Désormais, 6 coefficients sur 18 et 2 niveaux sur 6 de notre grille de classification sont sous le SMIC. En 10 ans, notre grille a perdu 4.02% par rapport au SMIC. Dans quelques années, il ne pourra plus y avoir de coefficients 215.



Alors, stop ou encore ?

L'augmentation individuelle doit permettre d'assurer une évolution de carrière.

La CGT propose de pouvoir au moins doubler son salaire hors inflation sur toute une carrière pour tenir compte de l'expérience et des qualifications acquises. Sur une carrière de 40 ans, l'augmentation individuelle doit ainsi être **au moins de 1.75%**.

L'augmentation individuelle proposée, ancienneté comprise, à 1.4% est donc une non reconnaissance de l'évolution de carrière.

Alors, stop ou encore ?



Le **salaire d'embauche mensuel** des ingénieurs et cadres doit être supérieur au plafond de la sécurité sociale pour leur assurer une reconnaissance du statut cadre.

Le **plafond de la sécurité sociale** est à **3428€**, très loin du salaire moyen des jeunes embauchés (**position 1**) à **3015€**, et même en prenant en compte le 13^{ème} mois (**3266€**) (source bilan social Safran Aircraft Engines)



Alors, stop ou encore ?

Le **plancher du 13^{ème} mois** permet d'augmenter la rémunération des plus bas salaires.

En instaurant 3 planchers fonction de la qualification (2621.34€ jusqu'au coefficient 285, 3497€ jusqu'au coefficient 365 et 3957€ au-delà), pour un même salaire, la prime du 13^{ème} mois est différente. Avec des écarts pouvant aller jusqu'à 875.66€. C'est une discrimination.

La direction va-t-elle proposer un plancher spécifique pour les directeurs et hors statut ?

Alors, stop ou encore ?



La direction de Safran Aircraft Engines s'entête à rester dans le cadre du budget fixé par l'accord groupe de sortie de crise signé le 21 octobre 2021 par la CFE-CGC, la CFDT et FO.

Ce budget limité à 3% ne permet pas de prendre en compte l'inflation.

Les organisations syndicales signataires refusent de retirer leurs signatures pour contraindre la direction à négocier. Pourquoi ?

Il ne reste plus aux salariés qu'à faire pression sur la direction pour que les propositions salariales ne soient pas un mépris envers ceux qui créent de la richesse par leur travail.

Revendication de Villaroche : 200 euros nets par mois pour TOUS LES SALARIES.

La CGT appelle donc **mercredi 19 janvier** à des mouvements de grève sur tous les sites de Safran. Pour SAE Villaroche, **appel à la grève sur la journée de travail et déplacement prévu sur le site de la direction générale à Corbeil.**

Rendez-vous à 10h sur le site de SAE Corbeil.

Rendez-vous à 9h sur la gare routière pour un départ en bus à 9h15.

Retour assuré pour 13h30. Casse - croute prévus.



Tous les salariés sont invités à se joindre à ce mouvement social.